



**Dure
réalité**

**La situation des méthodes de production
d'œufs respectueuses du bien-être animal
au sein du marché mondial**



**2001-2012 – Douze années cruciales pour réformer les politiques
agricole et commerciale.**

En raison de l'inquiétude grandissante pour le bien-être des animaux, la Communauté européenne (CE) a accepté de supprimer, d'ici 2012, l'élevage traditionnel en batterie. La production des œufs sera toutefois plus onéreuse dans les systèmes qui respectent le bien-être à la protection des animaux. Or, sur un marché mondial très concurrentiel, il est possible d'importer des œufs (et produits à base d'œufs) meilleur marché, issus de systèmes d'élevage classiques, plus cruels. Pour permettre aux pays d'améliorer les conditions de vie des animaux, sans mettre en péril la compétitivité des producteurs, les gouvernements doivent réfléchir à de nouvelles approches et convenir de solutions acceptables, au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La production d'œufs dans la CE, aux Etats-Unis et en Suisse

Dans la CE la production d'œufs se fait principalement dans des élevages en batterie. La première loi européenne visant à mettre en place des normes minimales pour la protection des poules pondeuses a été adoptée en 1986. Des études scientifiques ont étayé les critiques relatives au bien-être des animaux et la Directive de la CE a été amendée en 1999. La nouvelle loi permettra d'augmenter l'espace minimum accordé à chaque poule, qui passera de 450 cm² à 550 cm² à partir de 2003, et de supprimer, d'ici 2012, les élevages en batterie. Après cette date, les producteurs de la CE utilisant encore des cages doivent attribuer un espace d'au moins 750 cm² par volatile et les cages devront inclure des nids et des perchoirs. Les producteurs ont également la possibilité de passer à un système de poules élevées au sol, qui génère des coûts de production similaires.

D'ici 2012, la surface minimum par volatile sera pratiquement le double de celle actuellement allouée dans de nombreux pays tiers, notamment aux Etats-Unis. Elle constitue également le facteur qui a le plus d'influence sur les coûts de production. Dans ce rapport, elle est utilisée comme instrument de mesure des normes nationales en matière de protection du bien-être des animaux.

Production d'œufs dans la CE

- Environ 305 millions de poules pondeuses
- 91 % sont élevées en cages en batterie
- 4 % sont élevées au sol
- 5 % sont élevées en plein air ou dans des systèmes comportant un accès vers l'extérieur

- A partir de 2004, le système de production d'œufs destinés à la consommation dans la CE devra être indiqué sur l'étiquette
- Importations minimales, mais 25 % des exportations mondiales totales
- Pas d'aide financière directe de la CE aux producteurs.
- Subventions possibles aux exportations
- Possibilités de financement des initiatives visant à améliorer les conditions de vie des animaux par des fonds nationaux / européens

Production d'œufs en Suisse

- Un peu plus de 2 millions de poules pondeuses.
- 70 % sont élevées au sol.
- 30 % sont élevées en plein air.
- La production d'œufs est financée par différentes subventions aux producteurs, et particulièrement par les taxes à l'importation.
- Les œufs importés ne répondant pas aux normes suisses doivent porter la mention « élevage en batterie non-admis en Suisse ».

Production d'œufs aux Etats-Unis

- Environ 243 millions de poules pondeuses
- 99 % sont élevées en cages en batterie
- Le nombre de poules élevées pour le commerce dans d'autres types de systèmes est négligeable
- Aucune norme de protection officielle, la taille moyenne d'une cage est de 348 cm²
- Les producteurs d'œufs bénéficient à la fois de subventions fédérales et régionales
- Des droits de douane sont appliqués aux importations et les producteurs peuvent également recevoir une aide à l'exportation

L'une des principales préoccupations dans les pays qui souhaitent mettre en place des systèmes de production moins cruels est que les producteurs nationaux risquent de ne plus pouvoir rivaliser avec les producteurs des pays tiers qui respectent des normes de protection moins strictes. Le commerce des produits agricoles connaît également une libéralisation, conformément aux accords et aux réglementations de l'OMC. Le régime de l'OMC n'expose pas seulement les producteurs nationaux à une concurrence internationale accrue, il réglemente également le type de subvention que peut leur octroyer leur gouvernement.

Le passage d'un élevage en batterie conventionnel à un système différent entraîne une augmentation des coûts de production. Il peut donc être nécessaire, dans certains cas, d'appliquer des mesures de compensation, pour éviter que la protection du bien-être des animaux ne soit reléguée au second plan, faute de moyens. Pour que cela soit fait de manière équitable et efficace, et afin de pouvoir justifier les mesures adoptées auprès des partenaires commerciaux, il est essentiel de connaître précisément les coûts supplémentaires générés par la conformité aux normes de protection des animaux.

Les coûts

Un éventail de frais de production communs à tous les systèmes a été examiné. Ceux-ci comprennent la nourriture, les bâtiments, la main d'œuvre, le terrain, les soins vétérinaires, l'électricité et l'eau. Le coût de remplacement des volatiles est également important. Les coûts sont aussi influencés par la mortalité et la productivité associées à chaque système, ainsi que le cycle de ponte mis en place.

Il est possible d'effectuer une évaluation en examinant, à trois étapes différentes, les différences de coût de production entraînées par l'application des normes de protection des animaux.

- aujourd'hui, avant l'augmentation de l'espace alloué à chaque volatile
- après l'augmentation de 2003
- en 2012, lorsque les élevages en batterie auront été interdits au sein de la CE

Le tableau 1 présente les différences de coûts de production, dans la CE, en Suisse et aux Etats-Unis aujourd'hui.

Le tableau 2 a été normalisé pour rendre compte des différences nationales, telles que les coûts de nourriture et de main

Tableau 1 : Comparaison entre les coûts de la production d'œufs aux Etats-Unis, dans les CE et en Suisse (en dollars US)

	Etats-Unis Par douzaine d'œufs, batterie	Communauté européenne Par douzaine d'œufs, batterie	Suisse Par douzaine d'œufs, hangars
Coûts variables			
Nourriture	0,24	0,29	0,79
Soins vétérinaires	--	0,01	0,02
Divers	0,03	0,02	0,03
Dépréciation de l'animal	0,05	0,11	0,45
Total des coûts variables	0,33	0,44	1,28
Frais généraux			
Main d'œuvre	0,04	0,04	0,28
Electricité	--	0,01	0,03
Eau	--	0,00	0,01
Total des frais généraux	0,04	0,06	0,31
Total des coûts directs	0,37	0,49	1,60
Bâtiments et équipements	0,05	0,09	0,35
Coûts Totaux	0,42	0,58	1,95

Source : CEAS Promar international

Remarque : Certains chiffres ne sont pas comptabilisés en raison des règles d'arrondi

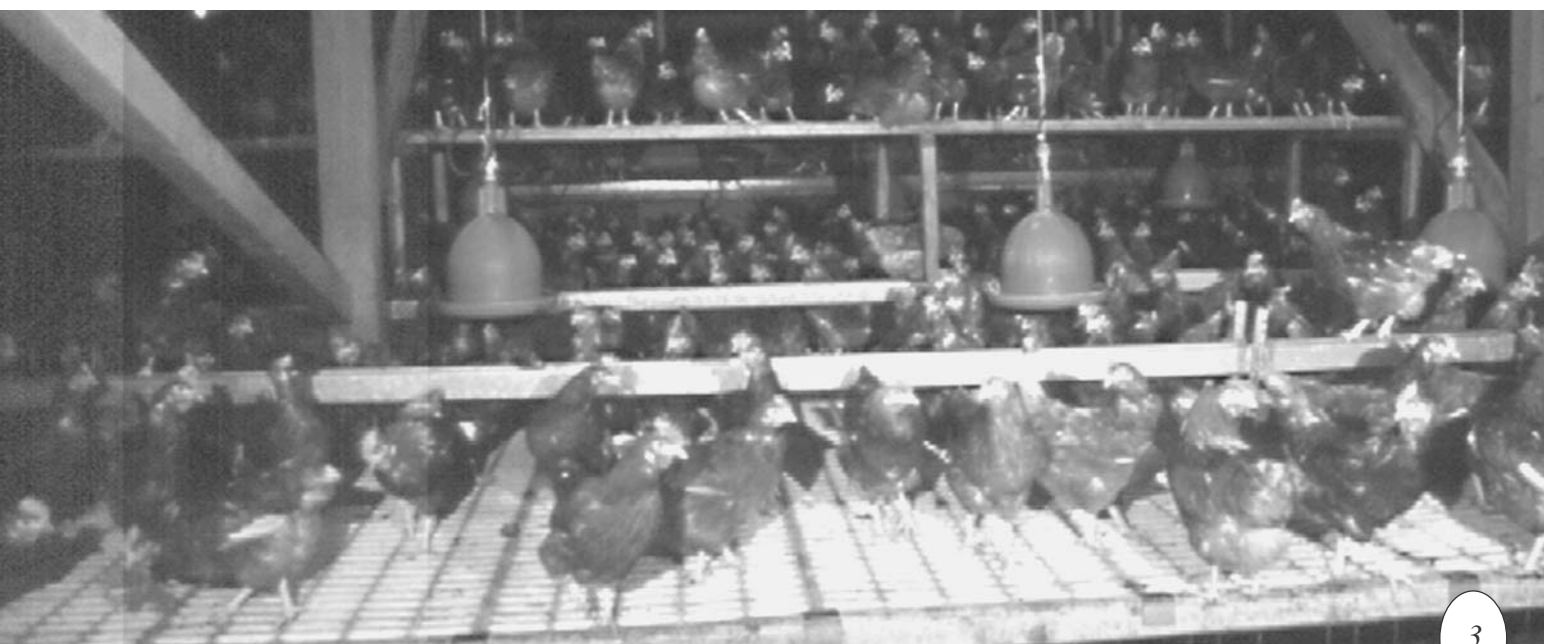


Tableau 2 : Coûts de production normalisés pour les Etats-Unis, la CE et la Suisse (en dollars US)

	Etats-Unis Par douzaine	CE Par douzaine	Suisse Par douzaine
Coûts variables			
Nourriture	0,24	0,26	0,29
Soins vétérinaires	0,01	0,01	0,02
Divers	0,03	0,02	0,07
Dépréciation de l'animal	0,05	0,05	0,06
Total des coûts variables	0,33	0,34	0,43
Frais généraux			
Main d'œuvre	0,04	0,04	0,15
Electricité	-	0,01	0,03
Eau	-	0,00	0,01
Total des frais généraux	0,04	0,06	0,18
Total des coûts directs	0,37	0,40	0,62
Bâtiments et équipements	0,05	0,09	0,37
Coûts Totaux	0,42	0,48	0,99

Source : CEAS Promar international

Remarque : Certains chiffres ne sont pas comptabilisés en raison des règles d'arrondi

d'œuvre. Le constat indique un coût supplémentaire de 6 cents pour la production d'une douzaine d'œufs au sein de la CE, qui correspond en grande partie à des facteurs de protection des animaux.

L'industrie prévoit une augmentation des coûts de production d'environ 8 % (soit 5 cents par douzaine), une fois que l'espace attribué à chaque volatile passera à 550 cm² en 2003, au sein de la CE ; puis une augmentation de 16 % supplémentaires (environ 10 cents par douzaine, voir Tableau 3) en 2012, lorsque les systèmes en batterie conventionnels auront été supprimés et que les producteurs passeront à un système de cages modifiées ou de hangar. L'estimation initiale de la Commission européenne pour l'augmentation des coûts de production était en dessous de ces

prévisions, avec un maximum de 15 % supplémentaires (soit environ 9 cents par douzaine). Toutefois, étant donné que les hypothèses de la CE ne se sont pas révélées exactes pour le résultat final, il est raisonnable de penser que ses estimations ont sous-évalué les coûts supplémentaires générés par les normes qui seront adoptées.

Par conséquent, d'ici 2012, en supposant qu'aucune amélioration des normes de protection n'a lieu aux Etats-Unis, le coût total de la production américaine en batterie sera équivalent à celui des systèmes de production de la CE, frais de transport et droits de douane inclus. Les œufs de batterie en provenance de pays voisins pourraient entrer plus facilement et plus tôt sur le marché des œufs frais de la CE.



Tableau 3 : Compétitivité de la production américaine d'œufs en coquille sur le marché de la CE (en dollars US)

	Coût de production par douzaine	Total des droits de douane par douzaine ³	Transport ⁴	Coûts totaux par douzaine
Production batterie US ¹	\$0,42	\$0,21	\$0,14	\$0,77
Production batterie CE ²	\$0,58	-	\$0,03	\$0,61
Production batterie CE – 2003	\$0,63	-	\$0,03	\$0,66
Production batterie CE – 2012	\$0,73	-	\$0,03	\$0,76
Production sol CE	\$0,72	-	\$0,03	\$0,75
Production plein air CE	\$0,92	-	\$0,03	\$0,95

Source : CEAS Promar international

Produits à base d'œuf

Une proportion croissante d'œufs est consommée sous forme de produits alimentaires, où les œufs en coquille sont souvent remplacés par les œufs en poudre ou liquides. Aujourd'hui, environ 25 % de la production d'œufs de la CE est transformée.

La plupart des œufs utilisés pour le traitement ne sont pas de qualité inférieure, mais les producteurs les cèdent à un prix moins élevé, principalement en raison des variations saisonnières de la demande. Il existe une relation étroite entre le prix d'un œuf destiné à la consommation et d'un œuf transformé. Si les producteurs doivent baisser leurs prix pour les œufs destinés à l'industrie, afin de rester compétitifs sur le marché mondial, ils doivent alors augmenter le prix des œufs destinés à la consommation pour conserver les mêmes revenus totaux.

Les droits de douane, par douzaine d'œufs, sont les mêmes que pour les œufs en coquille. Toutefois, le transport des produits à base d'œufs est moins onéreux. Le tableau 4 présente les conséquences des droits de douane, des améliorations en matière de protection des animaux et des coûts de transport sur la compétitivité des producteurs de la CE, par rapport aux Etats-Unis. Il est évident que les producteurs européens pourraient se retrouver en position de faiblesse face à leurs concurrents, pour les œufs en poudre, après 2003. D'ici 2012, les producteurs américains pourraient également exporter de façon compétitive des œufs liquides en Europe (avec des droits de douane pleins). Les producteurs européens se trouveraient d'ici-là en position défavorable sur le marché des œufs en poudre. Par conséquent, sans mesures supplémentaires, au moins 15 % de la production de la CE pourrait être supplantés par des importations, provenant de systèmes de production moins respectueux du bien-être des animaux.

Tableau 4 : Compétitivité des Etats-Unis sur le marché de la CE pour certain produits à base œufs sélectionnés (en dollars US)

	Coûts de production par douzaine	Droits de douane pleins équivalents	Transport	Coût total par douzaine
Œufs en coquille batterie US	\$0,42	0,21	0,14	\$0,77
Œuf entier liquide :		0,21	0,12	\$0,75
Œuf entier en poudre :		0,21	0,02	\$0,65
Œufs batterie CE	\$0,58	-	-	\$0,58
Œufs batterie CE – 2003	\$0,63	-	-	\$0,63
Œufs CE - 2012	\$0,73	-	-	\$0,73

Améliorer les bien-être des animaux

Divers mécanismes peuvent compenser les coûts supplémentaires liés à la mise en place de normes plus strictes en matière de protection des animaux. Dans la mesure où ces mécanismes sont acceptés par l'OMC, il est possible de les combiner pour atteindre un résultat satisfaisant.

Subventions

Le paiement de subventions aux producteurs est une méthode qui peut se révéler efficace. Lorsqu'une norme de bien-être est introduite, il est relativement simple de calculer les coûts supplémentaires qu'elle va engendrer et les nouvelles infrastructures qui devront être mises en place. Cette dépense de capital n'affecte en rien la production et peut répondre aux critères de la "Boîte verte" de l'Accord sur l'agriculture, de l'OMC (AoA). Les dépenses hors capital engendrées par la protection des animaux pourraient être compensées par des primes et entrer dans le cadre de la « Blue box » (Boîte bleue) de l'AoA, si elles sont séparées de la production (par exemple, en les basant sur l'historique du nombre de volatiles).

Réduction des coûts d'alimentation

La nourriture est de loin le coût le plus important pour les producteurs d'œufs. Nivelier le fossé existant entre les coûts de l'alimentation aux USA et en Europe permettrait d'alléger les menaces pesant sur la compétitivité des producteurs de la CE et, par conséquent, de réduire les besoins en subventions nationales.

Ajustement à la frontière

La différence entre les coûts des producteurs américains et européens s'élève aujourd'hui à environ 16 cents par douzaine d'œufs. Les droits de douane actuels s'élèvent à 21 cents par douzaine, ce qui est insuffisant pour couvrir les nouveaux coûts du bien-être animal.

Clause spéciale de sauvegarde pour les œufs

Une Clause spéciale de sauvegarde (SSC), dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture, permet d'éviter que les producteurs nationaux ne soient submergés par un flux soudain d'importations bon marché. La SSC peut entrer en vigueur suite à une augmentation du volume des importations et peut donc être un outil efficace pour faire face à une perte de compétitivité à court terme.

Primes visant à promouvoir la commercialisation des oeufs provenant des systèmes alternatifs

Les droits de douane, les quotas et autres mesures douanières s'appliquent généralement à toutes les catégories de produits, dont

les œufs. Une réduction des droits de douane pour les produits générés dans le respect des normes de bien-être animal permettrait de favoriser leur commercialisation et de sensibiliser les producteurs et les investisseurs des pays tiers à de nouveaux systèmes de production alternatifs, sans se préoccuper uniquement d'augmenter le rendement pour rester compétitifs sur un marché mondial basé sur les prix.

Conversion des subventions à l'exportation

Les subventions et autres formes de soutien à l'exportation se justifient souvent comme un moyen de compenser les coûts supplémentaires auxquels doivent faire face les producteurs nationaux. Il est généralement préférable de convertir ces subventions à l'exportation en paiements directs, permettant de soutenir des objectifs non commerciaux, tels que le bien-être animal. Toutefois, la conversion de la totalité des subventions à l'exportation de la CE dans ce but ne suffirait pas à couvrir les coûts supplémentaires.

Demande des consommateurs et étiquetage des produits

Utilisé de manière isolée, l'étiquetage reste d'une efficacité très limitée. Il peut aider les consommateurs à identifier des produits fabriqués dans le respect du bien-être des animaux, mais, pour être réellement efficace, ce type de programme doit être obligatoire. La plupart des œufs sont utilisés dans des plats préparés ou dans la restauration, domaines dans lesquels l'étiquetage, s'il existe, se limite à une liste des ingrédients. L'efficacité de cet étiquetage reste donc très limitée.

Normes internationales

Il n'existe actuellement aucune norme internationale pour la protection du bien-être des poules pondeuses. De telles normes doivent être fondées sur des preuves scientifiques et des expériences pratiques ; elles doivent offrir un terrain sur lequel poser les premières bases de la protection du bien-être des animaux. Les réglementations commerciales devront ensuite définir des normes nationales supérieures aux normes internationales minimum

Pays en développement

De nombreux pays en développement possèdent un avantage comparatif pour les systèmes de production alternatifs. Toutefois, en attendant la création d'opportunités de marché pour ces œufs, le succès de ces produits sur le marché mondial dépendra grandement de l'intensification de la production. Aujourd'hui, ces systèmes d'élevage en batterie bénéficieront sans aucun doute de la perte de compétitivité de la CE. La suppression des subventions à l'exportation pour les œufs pourrait profiter directement à ces producteurs des pays en développement, qui sont habituellement concurrents des producteurs européens.

Conclusions

Les réformes de la production d'œufs de la CE sont un exemple explicite de la nécessité de traiter le problème du bien-être des animaux dans le cadre des négociations de l'OMC relatives à l'agriculture.

Des normes plus stricts en matière de bien-être des animaux signifient des coûts de production plus élevés. D'ici 2012, il existera une nette différence entre la CE et les Etats-Unis, dans la mesure où les producteurs américains pourront exporter des œufs de batterie frais sur le marché de la CE et ce, malgré les droits de douane élevés et les coûts de transport supplémentaires. Ils seront encore davantage compétitifs sur le marché des produits à base d'œufs.

La Suisse, qui a interdit l'élevage en batterie depuis 1992, a su maintenir le niveau de sa production nationale. Cette réussite repose principalement sur les subventions, l'étiquetage des produits, les systèmes de quota et les initiatives spontanées promotionnelles et commerciales.

Les systèmes d'élevage en batterie sont devenus les plus utilisés au monde en raison de leur faible coût, qui représente un avantage financier certain. Il est donc essentiel d'agir pour que les producteurs n'ayant pas choisis cette voie ne se retrouvent pas en position de désavantage sur le marché. Par ailleurs, la libéralisation du commerce exacerbera certainement la volonté des producteurs à rechercher toujours les coûts les plus bas et donc les normes les moins strictes.

La RSPCA et Eurogroup for Animal Welfare estiment que des mesures doivent être prises pour mettre en place de manière efficace les réformes européennes en matière de protection des poules pondeuses :

- Une compensation directe pour les producteurs de la CE, afin de contrebalancer l'augmentation des coûts découlant des normes de protection des animaux
- Une réduction nulle (ou minime) des droits de douane de la CE pour les œufs et produits dérivés
- L'introduction de droits de douane préférentiels et de quotas d'importation pour les œufs et produits issus de systèmes d'élevage respectant le bien-être des animaux
- Ré-attribution des subventions à l'exportation de la CE pour les œufs et les produits dérivés, afin de soutenir les objectifs de protection des animaux
- Réductions supplémentaires sur les coûts d'alimentation des animaux
- Etiquetage obligatoire indiquant la méthode de production, tant pour les œufs que pour les produits dérivés, y compris les importations
- Campagnes de sensibilisation du public sur les méthodes de production

Sans la mise en place de directives de ce type au sein de la CE et leur acceptation par l'OMC :

- La mise en place des réformes de protection des animaux pourrait être difficile
- Une proportion non négligeable de la production de la CE pourrait être supplantée par des importations en provenance de producteurs ne tenant pas compte du bien-être des animaux
- Les réglementations de l'OMC pourraient être considérées comme un encouragement à la course au prix le plus bas (sans tenir compte du bien-être des animaux) ou comme un manque de soutien pour les pays essayant d'améliorer les conditions de vie des animaux

Cette publication d'activité est disponible en anglais, en français et en espagnol. Il s'agit d'une version condensée d'un rapport complet, disponible uniquement en anglais. Pour plus d'informations ou pour obtenir un exemplaire du rapport, veuillez contacter :



**Royal Society for the Prevention of
Cruelty to Animals
International Dept.
Wilberforce Way
Southwater
Horsham
W.Sussex
Royaume-Uni**

Tél. : +44 (0) 870 010 1181
www.rspca.org.uk



**Eurogroup for Animal Welfare
6 rue de Patriotes
B-1000
Brussels
Belgium**

Tel: +32 2 740 0820
www.eurogroupanimalwelfare.org

**Designed and
produced by**



Wilberforce Way
Southwater, Horsham
West Sussex RH13 7WN
Tel: 0870 010 1181

www.rspca.org.uk

Registered charity no. 219099
We receive no government funding
9.01

COVER PHOTO: E A JANES/RSPCA PHOTOLIBRARY



6 Rue des Patriotes
1000 Brussels
Belgium
Tel: + 32 2 740 08 20
Fax: + 32 2 740 08 29

E-mail: info@eurogroupanimalwelfare.org
www.eurogroupanimalwelfare.org

